

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VILLECROZE



à rappeler dans toute correspondance

**DOSSIER : N° PC 083 149 26 00004**

Déposé le : 17/02/2026

Demandeur : Monsieur LE ROUX MICHEL

Sur un terrain sis à : 384 CHE DES ESPECES à  
VILLECROZE (83690)

Références cadastrales : 149 AC 630

Monsieur LE ROUX MICHEL  
SOULTE DES ESTRES  
SOUTE LES ESTRES  
83830 FIGANIERES

**OBJET : CERTIFICAT DE PERMIS TACITE  
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Le présent certificat confirme que Monsieur LE ROUX MICHEL est (sont) titulaire(s) d'un Permis de construire depuis le 12/06/2026 pour le projet ci-dessus référencé.

Conformément à l'article R.452-1 du code de l'urbanisme, les travaux de démolition ne peuvent être entrepris avant quinze jours après la date d'autorisation.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

**A VILLECROZE, le 18/06/2026**

Le Maire, Vincent VAGH



**INFORMATIONS A LIRE ATTENTIVEMENT**

**-DROITS DES TIERS :** L'autorisation de réaliser des travaux est toujours acquise **sans préjudice du droit des tiers** (notamment obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles contractuelles figurant au cahier des charges du lotissement ...) qu'il appartient au destinataire de l'autorisation de respecter.